Aux petites trouvailles
FRIPERIE 0-12 ANS

Contrat de réception d'articles

Contrat no:435

Date:_____

L'entreprise

Aux Petites Trouvailles
2418 Boul. Louis XIV
Québec. Québec

auxpetitestrouvailles4@gmail.com
Tél: (581) 702-4755

Le client

Nom:_____

Adresse:_____

_____

No tél.: (____) _____-_____

No tél.: (____) _____-_____

Courriel:_____

Toutes les infos mentionnées ci-haut sont exactes et précises ☐

Tous les articles apportés par le client lors de son rendez-vous de sélection doivent être propres et en bon état. ☐

Le préposé se réserve le droit de refuser d'évaluer les articles si ceux-ci n'ont pas été raisonnablement triés selon nos critères.

Le préposé comptabilisera le nombre de boites et/ou sacs.

Friperie Aux Petites Trouvailles prendra de nouveau rendez-vous avec le client et s'engage à transmettre une ofre d'achat d'ici la date de ce rendez-vous

Le client aura un délai de 24 heures pour accepter ou refuser l'offre.

Si le client refuse l'offre, celui-ci devra venir recupérer ses articles à la date du rendez-vous.

Si le client accepte l'offre, celui-ci devra venir encaisser la somme offerte et recupérer les articles non sélectionnés à la date du rendez-vous.

Si après 10 jours ouvrable du deuxième rendez-vous le client n'est pas venu récupérer ses articles, ceux-ci seront donnés à un oeuvre de charité sans autre avis ☐

Nombre d'articles comptabilisés:

Sacs ☐ Boites ☐

Date du rendez-vous

_____

Je, soussigné m'engage à être présent au dit rendez-vous, sauf avis contraire de ma part. **Maximum de report de RV(1)** sinon clause 10 jours applicable.

_____
Signature du préposé

_____
Signature du client

Pour une question de transparence, le client doit obligatoirement repartir avec tous les articles non retenus et en disposer par lui-même.